

# PEUT-ON PERFECTIONNER LES THÉORIES DU DÉVELOPPEMENT ?

Philippe COUTY

*Section d'économie - démographie de l'ORSTOM*

## RÉSUMÉ

*Les variations des théories du développement économique obligent à s'interroger sur leur statut scientifique. Loin de constituer des hypothèses falsifiables, au sens où l'entend K.R. Popper, ces théories apparaissent plutôt comme des systèmes logiques dépourvus de contenu empirique. Comme Popper, l'historien D. Veyne a montré qu'une histoire théorique — à laquelle ressortiraient de prétendues « lois » du développement — est épistémologiquement inconcevable. La science économique associe une praxéologie abstraite d'une part, des descriptions historiques d'autre part, toujours très différentes de ce que serait une théorie véritable. Plutôt que de chercher des lois susceptibles de fonder des prédictions, la science devrait devenir instrumentale et s'intéresser aux problèmes éthiques et institutionnels.*

*Chercher la sagesse plutôt que la vérité.  
Elle est plus à notre portée.*

JOUBERT, Pensées (année 1797)

## I

Au cours d'un récent colloque, G. Caire a tenté de montrer en quoi les théories actuelles du développement économique diffèrent de celles qui avaient cours vers la fin des années 50 (1). Vers 1958, on

(1) Colloque sur la recherche et l'enseignement en France des problèmes du développement des pays du Tiers-Monde. I.E.D.E.S., Paris, 26 et 27 avril 1974.

## ABSTRACT

*Changing and conflicting theories of economic development have a doubtful scientific value. As hypotheses, they cannot be proven false, in the meaning of K.R. Popper. Rather, they look like logical systems, devoid of empirical contents. After Popper, an historian, D. Veyne, made clear that theoretical history — including would-be « laws » of development — is epistemologically unthinkable. Economic science is made up of abstract praxeology and historical descriptions, with actual theory conspicuously lacking. Instead of looking for predictive laws, economics should become instrumental and deal with ethical and institutional problems.*

croyait que pour se développer, un pays devait se rapprocher du modèle offert par les sociétés dites avancées. Pour y parvenir, il fallait surmonter de nombreux obstacles, par exemple celui que constitue la société traditionnelle. On croyait possible de conceptualiser certains processus rationnels dont les planificateurs gagneraient à s'inspirer. On pensait aussi que le développement économique devait s'appuyer sur une base idéologique, à savoir les forces sociales et politiques susceptibles de favoriser la réalisation des choix rationnels.

Quinze ans plus tard, les économies des pays pauvres et celles des pays riches ne sont plus considérées comme des systèmes clos, assortis de mécanismes régulateurs et de cercle vicieux. On repère des

processus historiques globaux, dans lesquels il n'est pas question de privilégier quelques variables faciles à mesurer ou à manipuler. Pour les partisans de ces théories génétiques, structurales, historiques, comme on voudra, la distinction entre facteurs économiques et non-économiques est privée de signification.

Ce raccourci rend perplexe. A quel statut scientifique des théories aussi dissemblables peuvent-elles prétendre ?

Avant d'examiner ce problème, rappelons brièvement les questions posées par la nature de l'activité scientifique et par les relations entre les savants et la société. Barnes (1972) a clairement — trop clairement peut-être — défini les alternatives concevables.

— La première alternative oppose deux conceptions qu'il vaudrait mieux sans doute considérer comme complémentaires. Ou bien la science est une méthode générale d'évaluation des résultats, ou bien cette même science n'est qu'un ensemble concret de techniques, de qualifications professionnelles et de paradigmes correspondant à des traditions datées et localisées.

— La seconde alternative est présentée de façon tout aussi schématique. Pour certains, l'agrégat de sous-cultures qu'on appelle science produit des théories tout juste bonnes à résoudre pragmatiquement quelques problèmes concrets, mais ces théories perdent leur sens si on les isole de leur contexte pratique. La crédibilité du discours scientifique repose alors essentiellement sur des institutions et des autorités. Pour d'autres, la rationalité propre à la science se diffuse dans la société toute entière, et les théories scientifiques proposent une vision du monde dont la crédibilité s'appuie sur des arguments logiques et des prédictions vérifiées.

Nous faisons tous semblant de croire à une science rationnelle (1) et à l'existence de lois naturelles, mais dans le travail quotidien du chercheur, ce qui compte vraiment, n'est-ce pas souvent la conformité à certains procédés d'exposition, ou encore l'adoption d'un ton significatif (2) ? Osons alors poser la question : ces procédés, ce ton, contribuent-ils substantiellement à fonder notre classification de ce qui est scientifique et de ce qui ne l'est pas ?

(1) A ceux qui constatent l'absence d'une science de l'homme rationnelle, il reste la ressource de croire que cette science est possible. Voir par exemple le rapport Brooks (1974).

(2) Sur l'analyse des déformations imposées par l'emploi de certaines techniques de présentation, voir Greenwald (1957).

## II

Admettons que la science soit autre chose que ce qu'elle prétend être, ou qu'elle ne soit pas, en tout cas, que ce qu'elle prétend être. On peut néanmoins faire l'hypothèse qu'au-delà du ton et des procédés, subsiste un noyau essentiel dont nous devons cerner les contours. Encore faut-il commencer par débayer le terrain en rappelant l'importance des prises de position éthiques et politiques. Bornons-nous à donner deux exemples.

Il y a un peu plus de cent ans, dans *La Naissance de la Tragédie*, Nietzsche a montré que l'esprit scientifique, c'est-à-dire la croyance que la nature est intégralement connaissable et que le savoir exerce une action salutaire universelle, repose sur un optimisme « socratique » niant la nécessité de l'esclavage. Or la société qui construit la civilisation scientifique exige et consolide, sous diverses formes, l'esclavage grâce auquel elle progresse. Cette société court donc vers une catastrophe à cause des espoirs qu'elle encourage et qu'elle ne peut satisfaire (3). Pour Nietzsche, il faut remplacer « les diversions séduisantes de la science » par une culture tragique, une sagesse qui « ... fixe un regard impassible sur la structure de l'univers ».

A ce pessimisme radical, s'oppose le refus des antithèses théoriques et la certitude que ces antithèses, pour reprendre les termes de Marx, ne peuvent se résoudre que « par l'énergie pratique de l'homme » (4). Autre sagesse, ou si l'on préfère, autre foi : il s'agit dans tous les cas d'un choix préalable, d'un parti pris librement, et qui commande tout le reste. Situé ainsi à sa vraie place, ce reste apparaît curieusement contingent, arbitraire, discutable. Quelle en est donc la nature ? Peut-on y faire entrer les théories du développement ?

Même dans les sciences du monde physique, on ne constate jamais, à partir d'observations ou d'expériences, l'existence de régularités exprimables sous forme de lois définitives. Popper a montré qu'une telle façon de voir est dénuée de fondement logique. Si l'on voulait en effet justifier un énoncé scientifique, il n'y aurait que trois solutions : ou bien faire appel à d'autres énoncés, et ainsi de suite jusqu'à l'infini ; ou bien recourir au dogmatisme en s'appuyant sur un principe jugé indiscutable (le principe d'induction, par exemple) ; ou enfin faire appel à l'expérience

(3) NIETZSCHE (1970), pp. 121-122.

(4) MARX (1972) p. 255.

sensorielle directe (1). Ces trois solutions étant également inadmissibles, force est de conclure que les énoncés scientifiques ne peuvent jamais être vérifiés. On peut tout au plus les accepter tant que les conséquences déduites de ces énoncés ne sont pas contredites par les faits. Autrement dit les hypothèses peuvent être soit falsifiées, soit corroborées provisoirement, mais jamais vérifiées (2).

Seront particulièrement recherchées les hypothèses simples, c'est-à-dire celles qui sont dotées d'un degré élevé de falsifiabilité. L'hypothèse simple possède un grand contenu empirique, c'est-à-dire que la classe de ses falsificateurs virtuels est étendue ; elle permet donc des tests nombreux et sévères ; si elle survit à ces tests, elle est corroborée de façon éclatante. Aux hypothèses simples s'opposent celles qui prennent en compte de trop nombreux facteurs. Inspirées par une perspective totalisante assez fréquente dans les sciences de l'homme (3), ces hypothèses sont satisfaisantes en tant que descriptions mais peuvent difficilement être soumises à des tests. En un certain sens, elles sont dépourvues de contenu empirique à cause de leur richesse même.

Précisons encore : les énoncés intéressants, ceux auxquels correspond une collection nombreuse de falsificateurs virtuels, sont reliés à l'hypothèse abstraite d'où on les a déduits par une probabilité logique moins forte que celle qui caractérise des énoncés plus difficiles à falsifier — donc moins productifs au point de vue scientifique (4). On peut dire que la probabilité logique et le degré de falsifiabilité varient en sens inverse : aux énoncés à fort contenu empirique et à probabilité logique faible s'opposent les énoncés à faible contenu empirique et à forte probabilité logique. Plus on accroît la probabilité logique d'un énoncé par rapport à l'hypothèse originelle, plus on se rapproche de la tautologie pure et simple (5).

(1) Ces trois solutions constituent le *trilemme de Fries* (POPPER, 1973, p. 90).

(2) POPPER (1973) p. 271. VON MISES (1962, p. 69) reconnaît le caractère irréfutable des thèses de Popper tout en admettant qu'elles heurtent le bon sens.

(3) POPPER (1956) p. 81. A propos de la démarche totalisante, voir CHARMES (1973) pp. 639-652.

(4) POPPER (1973) p. 119.

(5) POPPER (1973) p. 119 et note 3 de la p. 276. Pour un résumé des critiques adressées à ces conceptions et, plus généralement, à l'empirisme logique et au Cercle de Vienne, voir DOLBY (1971) in BARNES (1972).

### III

La thèse défendue dans le reste de cet article est la suivante : les hypothèses que la science économique formule à propos du développement ne peuvent se hisser au niveau qui permettrait une productivité scientifique au sens où l'entend Popper. Autrement dit, il est impossible de déduire de ces hypothèses des énoncés dotés d'un contenu empirique susceptible d'être soumis à des tests corroborants.

Quand on examine cette thèse, il convient de ne pas se laisser influencer par l'admiration embarrassante que manifestent à l'égard de la science économique les représentants de disciplines où le travail théorique n'existe pas. Admiration soigneusement entretenue, est-il besoin de le dire, par des économistes soucieux de confirmer, pour eux-mêmes et pour les autres, l'idée qu'ils se font de leur science. Certains historiens, par exemple, font vraiment la part belle à la théorie économique. Ils en reconnaissent l'abstraction, mais en l'excusant, en l'expliquant de façon convaincante (6). Pourtant, l'impossibilité de condenser cette abstraction en propositions testables devrait les persuader que les théories économiques ressortissent davantage à l'ordre des systèmes logico-mathématiques qu'à celui des sciences empiriques. On retrouve ici la distinction fondamentale de Popper (7) : sont empiriques les systèmes théoriques falsifiables ; les autres sont soit des idéologies, soit des systèmes logiques très précieux lorsqu'on veut éviter certaines incohérences de raisonnement mais parfaitement dépourvus de contenu empirique. Ces systèmes logiques, si l'on veut, sont des *principes* au sens donné à ce mot par Alain : « brefs discours en forme de règle ou de maxime propres à rappeler l'esprit à lui-même dans le moment où les apparences se brouillent » (8). Des principes, ils ont la généralité, mais aussi la vacuité.

Deux dangers guettent les utilisateurs de ces systèmes logiques. D'abord, ne pas les faire servir à ce pour quoi ils sont faits, à savoir obtenir une perception plus exacte de la réalité, et se complaire au contraire à raffiner leur mécanique. On aboutit alors aux jeux néo-classiques (9). Le deuxième danger, c'est de présenter ce dispositif logique comme un ensemble de vérités substantielles, corroborées par

(6) VEYNE (1971) p. 258 et 306.

(7) POPPER (1973) p. 30 sq.

(8) ALAIN (1963) p. 140.

(9) M. GUILLAUME (1974) p. 10.

l'expérience ou en tout cas susceptibles de l'être (1). Ce qui permet alors de croire à l'unité des lois qui régissent ce qu'Herskovits appelait le *continuum* des systèmes économiques.

Qu'on ne s'y méprenne pas, l'utilité pratique de ce qu'on appelle théorie économique — et notamment des théories du développement — est indiscutable ; seulement cette utilité ne doit pas nous abuser sur la nature épistémologique des théories en question.

#### IV

Joan Robinson a parfaitement résumé la question : « Parce qu'ils ne disposent pas de la méthode expérimentale, les économistes ne sont pas assez strictement forcés de réduire les concepts métaphysiques à des termes falsifiables ; ils ne peuvent s'obliger les uns les autres à tomber d'accord sur ce qui a été falsifié. Ainsi la science économique avance-t-elle en boitant, avec un pied dans les hypothèses non vérifiées et un autre dans des slogans non vérifiables » (2). En réalité, parler d'hypothèses non vérifiées est encore trop généreux : les hypothèses de la science économique sont probablement aussi peu vérifiables que les slogans, mais pour des raisons différentes.

Notons au passage que le caractère purement formel de la théorie économique explique le privilège que cette dernière accorde aux liaisons instantanées, synchroniques, par opposition aux relations dynamiques (3). En glosant sur un schéma logique simple, en le lestant de quelques concepts tels que demande, emploi, investissement, consommation, il est toujours possible de fabriquer un texte qui ressemble assez bien à une hypothèse scientifique. Mais le caractère intemporel du schéma de base confère à cette « hypothèse » toute entière le même caractère intemporel. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que la notion d'équilibre ait occupé dans la théorie une place si importante ; il est encore moins étonnant que les ambitions théoriques des économistes qui se sont intéressés au développement — c'est-à-dire à l'enchaînement diachronique des structures —

se soldent le plus souvent par un aveu d'impuissance (4).

L'analyse qui précède rend-elle compte de toute la réalité ? La science économique se réduit-elle d'une part à un maigre système logico-mathématique, dépourvu de tout contenu empirique, d'autre part à une masse de descriptions historico-géographiques, éventuellement chiffrées (5) ? S'il en est bien ainsi, encore faut-il examiner de près les ambiguïtés que font surgir les déformations imposées à ces deux éléments constitutifs, et surtout les interprétations de ces éléments.

La première de ces ambiguïtés a déjà été mentionnée. Elle est due à la possibilité de faire passer pour hypothèses falsifiables des principes dont le caractère fondamentalement logico-mathématique n'apparaît pas toujours avec évidence. Une autre ambiguïté provient des métamorphoses qu'on peut faire subir aux descriptions historiques ou géographiques en les appauvrissant. Ces métamorphoses ne doivent pas faire illusion : si les théorèmes économiques ne peuvent en aucune façon, nous l'avons vu, accéder au statut de lois historiques du développement, il en va très exactement de même pour les résumés d'intrigues (6). A la vérité, de telles lois sont inconcevables. Pour nous en convaincre, reprenons les démonstrations rigoureuses de Popper. Elles méritent d'être rapprochées des vues que le bon sens — un bon sens très bien informé — inspire à un historien tel que Paul Veyne.

#### V

Dans la préface à l'édition française de *Misère de l'historicisme* (7), Popper a donné de ses thèses un résumé extrêmement clair. Le cours de l'histoire humaine, dit-il, dépend en grande partie de l'accroissement de nos connaissances. Or il n'y a pas, il ne peut pas y avoir de méthode rationnelle pour prévoir

(4) FURTADO (1970) p. 6, cite à ce propos un aveu significatif de HICKS, dans *Capital and Growth* (1965). Voir aussi ROBINSON (1962) p. 123.

(5) Opinion soutenue par VON MISES (1962) et GRANGER (1955).

(6) VEYNE (1971) pp. 112-113 et MERLEAU-PONTY (1953) p. 47.

(7) POPPER (1956), traduction française de la série d'articles intitulée « *The Poverty of Historicism* », parue dans *Economica* en 1944 et 1945. Voir aussi le compte-rendu d'ENGEL-JANOSI, « *The Growth of German Historicism* », *Economica* XII (1945) pp. 259 sq.

(1) A. CODDINGTON (1973) p. 16. Si la tentative semble parfois réussir, c'est qu'avec la théorie principale on teste des hypothèses auxiliaires venues se greffer clandestinement sur cette théorie.

(2) J. ROBINSON (1962) p. 25.

(3) GREENWALD (1957) p. 309.

le rythme, la direction et le contenu de cet accroissement (1). Le cours futur de l'histoire humaine est donc imprévisible, ce qui veut dire qu'il n'existe pas d'histoire théorique, pas de science sociale générale, pas de théorie scientifique du développement susceptible de fonder une prédiction dont la réalisation corroborerait cette théorie.

S'il n'y a pas, pour reprendre les expressions de Husserl, de « mathématique des phénomènes », de « géométrie du vécu » (2), on peut cependant édifier des « sociotechniques opportunistes » (3) qui, prenant les fins pour des données, permettent d'apprécier la possibilité de réaliser ces fins ou la compatibilité des fins entre elles. Ces techniques excluent bien entendu toute tentative d'approche totalisante, celles par exemple que préconisait Stuart Mill quand il parlait des « états de société » (4). Pour Popper, les sociétés globales ne peuvent être saisies ou analysées scientifiquement : « La méthode totaliste reste nécessairement un pur et simple programme... » (5).

L'évolution humaine constitue donc un processus unique, une assertion historique singulière, qui peut faire apparaître des tendances existentielles — le progrès technique, par exemple — mais non pas des lois universelles.

On arrive à des conclusions du même genre en parcourant un chemin inverse, c'est-à-dire en partant non plus de la réflexion philosophique mais d'une expérience d'historien professionnel. Paul VEYNE reconnaît que l'histoire « ne fait pas tout ce qu'elle devrait », qu'elle abandonne à la sociologie un vide que cette dernière s'efforce de combler, mais il ajoute : « Entre une histoire qui serait enfin complète et une science formelle de l'homme (praxéologie), il n'y a place pour aucune science » (6). Toute possibilité de sociologie scientifique est donc exclue : ou bien la sociologie est une histoire qui n'avoue

pas son nom, une description, ou bien elle est une phraséologie, une *topique*. Qu'est-ce à dire ? Une topique, c'est une liste de lieux communs, un répertoire de catégories générales (7). On n'y trouve ni des concepts scientifiques (« complexes d'éléments nécessairement liés ») analogues à ceux de la physique, ni des concepts empiriques comme on en utilise en biologie (un mammifère), mais des concepts classificateurs, simples agrégats de phénomènes, « représentations composites qui donnent l'illusion de l'intellection mais qui ne sont en réalité que des espèces d'images génériques : religion, ville, famille, classe sociale... » (8). Notions générales par conséquent mais non pas universelles puisque chacun les définit à sa manière. On retrouve ici les essences inexacts de la phénoménologie (9), ou plus familièrement, ces choses obscures dont Joubert nous avertit que « c'est être inexact que de leur donner un nom dont le sens soit fixe et palpable ».

Cette mise au point règle leur compte aux prétendues synthèses historiques (10) et démystifie les descriptions appauvries auxquelles tant d'économistes et de sociologues veulent donner un statut scientifique. Prenez le récit d'une intrigue historique, effacez les dates, les indications quantitatives, les noms de lieux, mettez tous les verbes au présent, et vous obtenez ce que Veyne appelle « un résumé d'intrigue généralisé » (11). Expliquer des événements grâce à ce résumé, c'est tourner en rond, c'est continuer à décrire l'immédiat. « Les sciences humaines non formalisées sont une rhétorique, une topique extraite du vécu » (12).

## VI

Les thèses de Veyne sont claires en ce qui concerne les rapports entre histoire et sociologie. Il y a d'une part l'histoire, compte-rendu d'intrigues, et d'autre part un corps de connaissances difficile à qualifier : histoire du présent, histoire d'intrigues négligées par l'histoire classique (les mentalités...), topique

(1) Popper donne de cette proposition une preuve rigoureusement formalisée, mais il la justifie aussi par le bon sens : prévoir l'accroissement des connaissances, ce serait savoir aujourd'hui ce qui ne peut être connu que demain.

(2) Cité par MERLEAU-PONTY (1953) pp. 27-28.

(3) C'est à peu près ce que dit J. ROBINSON (cf. note 18).

(4) Par « états de société », MILL entend « l'état simultané des faits et des phénomènes sociaux les plus importants ». (Logique, Livre VI, §2. Voir MILL (1897) pp. 139-142 et l'annexe 1 du présent article).

(5) POPPER (1956) p. 81.

(6) VEYNE (1971) p. 312. Dans le même esprit, voir VON MISES (1962) pp. 56-57.

(7) L'exemple donné par VEYNE est le *Manuel d'Ethnographie* de Marcel MAUSS.

(8) VEYNE, (1971), p. 163.

(9) MERLEAU-PONTY, (1953), pp. 27-28.

(10) VEYNE, (1971), p. 24, note 10 : « La synthèse consiste en réalité à boucher les trous de la compréhension immédiate ».

(11) VEYNE, (1971), p. 46.

(12) VEYNE, (1971), p. 283.

historique, etc. De ce corps de connaissances, on a voulu faire une science ayant pignon sur rue, une science bâtie sur le modèle positiviste mais la tentative repose sur des présupposés contestables et sur des malentendus.

Le cas de la science économique — et notamment des théories du développement — est beaucoup moins simple. Dans cette discipline, on trouve :

1 — Une masse de descriptions, en général chiffrées, à caractère historique et géographique ; l'emploi de techniques plus ou moins sophistiquées pour la collecte et la présentation de ces matériaux, contribue à leur donner un aspect « scientifique ».

2 — Des constructions praxéologiques où l'on peut voir :

— soit un corps d'hypothèses tellement éloignées de la réalité qu'on ne peut espérer en tirer d'énoncés falsifiables (1) ;

— soit, de façon plus plausible, une logique spécialisée permettant d'ordonner et de comprendre les descriptions.

La difficulté vient de ce que la schématique abstraite sans laquelle « la science économique serait ce que sont ses sources c'est-à-dire une histoire » (2), est elle-même en grande partie une topique. En d'autres termes, elle associe inextricablement des conceptions et des schémas logiques rigoureux d'une part, des concepts classificateurs d'autre part, et cela lui fait constamment faire des embardées du côté de la description appauvrie. Cette hétérogénéité conceptuelle compromet particulièrement les efforts théoriques orientés vers la diachronie — vers les problèmes du développement, par exemple.

Si les théories du développement ne sont que des constructions logiques, elles seront multiples à un double titre : d'abord parce qu'on ne pourra les soumettre à des tests éliminateurs, ensuite parce que ces grilles de lecture seront rarement présentées à l'état pur : en fait on les trouvera mêlées déjà à toutes sortes de concepts flous que chacun choisira d'interpréter à sa guise. Si ces mêmes théories se ramènent à des résumés d'intrigue, la multiplicité

deviendra fourmillement, puisqu'il existe autant d'intrigues — et de résumés — que d'observateurs. Au bout du compte, il semble que lorsque la science économique cesse d'envisager les problèmes à court terme, tout devienne possible. Et si tout est possible, comment parler de vérité scientifique ?

## VII

Pourtant, l'effort des économistes qui ont étudié les situations de sous-développement n'a certainement pas été inutile. Des interventions localisées ont pu être préparées de manière efficace, et surtout les sociétés concernées ont pris conscience de leurs problèmes. Par contre, en cédant à l'ambition théorique, on a probablement fait fausse route. D'une réflexion qui aurait dû rester politique ou éthique — et par là fonder une sagesse — on a voulu tirer une espèce de physique sociale. Tout plutôt que la liberté de juger et de choisir. La science économique serait-elle un exercice d'esprits sans courage ?

Peu importe le passé, après tout ; mais que doit-on augurer de l'avenir ?

On se souvient de l'attaque en règle lancée par John G. Gurley contre la science économique conventionnelle, en pleine réunion annuelle de l'*American Economic Association* (3). La réponse de R.M. Solow avait été aussi brutale qu'on pouvait s'y attendre : « *We neglected radical economics because it is negligible* ». R.L. Heilbroner par contre, s'interrogeant sur l'avenir de la discipline, avait jugé indispensable un profond changement dans la conception de la théorie économique. Il faut cesser, disait-il, de construire des théories axées sur la prédiction et basant leurs conclusions sur l'effet de prétendue « lois » technologiques ou de comportement. La théorie doit s'orienter vers la planification, et sa première tâche est d'explorer les voies possibles vers un objectif donné. Cette conception instrumentale de la science économique doit assurément tenir compte de toutes les régularités, propensions et fonctions qu'il est possible d'enregistrer, mais en fin de compte, elle s'écarte de la conception traditionnelle parce qu'elle prétend rechercher — et non plus considérer comme données — les conditions institutionnelles et les conditions de comportement

(1) A ce point de vue, la Science Economique n'est pas plus avancée que les autres Sciences Humaines. Les économistes s'intéressent cependant, à l'occasion, à des relations quasi-mécaniques entre quantités physiques, et dans ce domaine certains progrès sont possibles. Cf. la distinction fondamentale établie par J.S. MILL et rappelée dans l'annexe 1 de cet article.

(2) VEYNE, « 1971 », p. 258.

(3) L'affaire se produisit à la 83<sup>e</sup> réunion annuelle de l'A.E.A. Voir *American Economic Review*, Vol. LXI, mai 1971, n° 2, pp. 53-62.

(*behavioral as well as institutional conditions*) nécessaires pour parvenir à certains buts. En bon français, cela veut dire que la connaissance économique aurait pour objet les règles morales et les constructions politiques rendant accessibles certains objectifs. Si l'on en arrive là, comme le prévoit Heilbroner dans un autre texte (1), des archéologues s'étonneront en l'an 3000 que nous ayons représenté les relations économiques de manière logique, et pensé que l'économie était une science.

## ANNEXE 1

**Stuart Mill et les « états de société »** (Cf. note 4, p. 217)

Le concept « d'états de société » est celui que donne Popper comme exemple de perspective totalisante. Pour se convaincre que l'exemple est bien choisi, il suffit de se reporter au texte de Mill (2) :

« On appelle ainsi l'état, en un même moment, de tous les faits ou phénomènes sociaux les plus importants... (suit une liste d'une demi-page, où l'on trouve le degré d'instruction, l'état de l'industrie, la division en classes, les rapports de classes, etc.)... Quand on parle des états de société et des causes qui les produisent comme d'un objet de science, on admet implicitement qu'il existe une corrélation naturelle entre ces différents éléments; que les diverses combinaisons de ces faits sociaux généraux ne sont pas toutes possibles, mais seulement certaines d'entre elles; qu'il existe en un mot des *uniformités de coexistence* entre les états de ces différents phénomènes sociaux... C'est d'ailleurs une conséquence nécessaire de l'influence mutuelle qu'exercent tous les phénomènes les uns sur les autres; c'est un fait impliqué dans le consensus de toutes les parties du corps social ».

« Le problème fondamental, dans la science sociale, est donc de trouver *les lois* selon lesquelles un état social produit l'état qui le suit et le remplace. Il soulève donc la question importante et controversée du caractère progressif de l'homme et de la société ».

En réalité, la pensée de Mill est extrêmement nuancée sur ce point. S'il défend la notion d'états de société, s'il croit possible de rechercher les lois de leur transformation (c'est la tâche d'une science sociale générale), Mill accepte néanmoins que des sciences sociales particulières adoptent des perspectives partielles. Il y voit même une condition d'efficacité en Economie Politique : (3)

(1) HEILBRONER, (1973).

(2) STUART MILL, Logique des Sciences Morales (Livre VI, paragraphe 10, 2), trad. G. BELOR, Paris, Delagrave, 1897, pp. 140-141.

(3) STUART MILL, Logique des Sciences Morales (Livre VI, paragraphe 3), pp. 123-124.

« L'Economie Politique ne s'occupe que des phénomènes de la vie sociale qui résultent de la poursuite de la richesse. Elle fait abstraction de tout penchant humain, de tout mobile, sauf de ceux qu'on peut regarder comme les perpétuels antagonistes du désir de richesse, par exemple l'aversion pour le travail et la poursuite des jouissances immédiates et coûteuses... L'Economie Politique considère l'humanité comme exclusivement occupée à acquérir et à consommer la richesse... Ce n'est pas qu'un économiste ait poussé l'absurdité jusqu'à supposer l'humanité réelle ainsi constituée, mais c'est que *telle est la méthode qui s'impose à la science*. Quand un effet dépend de plusieurs causes, il faut étudier ces causes une à une, et chercher séparément leurs lois si nous voulons, par les causes, acquérir le pouvoir soit de prédire, soit de gouverner les effets; car la loi de l'effet est la résultante des lois de toutes les causes qui le déterminent ».

Cette perspective partielle est d'autant plus justifiée que la Science Economique apparaît à Mill, au moins jusqu'à un certain point, comme une science de la nature. Il s'est expliqué très clairement là-dessus dans son Autobiographie, non sans préciser qu'il doit cette façon de voir à la « Lady of incomparable worth » qu'il épousa en 1851 (4) :

« Ce n'est pas d'elle que j'ai appris ce qu'il y a de purement scientifique dans *l'Economie Politique*, mais ce fut surtout son influence qui donna au livre le ton par lequel il se distingue des ouvrages antérieurs ayant eu des prétentions scientifiques. Ce ton consistait essentiellement à faire la distinction nécessaire entre les lois qui gouvernent la Production de la richesse et les manières de distribuer cette dernière; les premières sont de véritables lois naturelles et dépendent des propriétés des objets; les secondes, sous certaines conditions, dépendent de la volonté humaine. En général, les économistes confondent tout cela sous l'unique dénomination de lois économiques, et ils estiment que ces lois ne peuvent être ni battues en brèche ni modifiées par l'effort humain ».

## ANNEXE 2

**La difficulté des sciences sociales, raison supposée du caractère insatisfaisant des théories du développement**

On laisse parfois entendre que la construction d'une bonne théorie du développement est parfaitement possible, et sera réalisée dans un avenir plus ou moins proche, par exemple si l'emploi d'ordinateurs permet de traiter convenablement la documentation disponible. Mais ajoute-t-on, les situations sociales sont beaucoup plus complexes que celles du monde physique ou même biologique; c'est cette complexité qui rend infructueux les efforts des théoriciens. En un mot, les sciences sociales seraient beaucoup plus difficiles que les sciences

(4) J. ST. MILL, Autobiography, Londres, Oxford University Press, The World Classics, 1963, pp. 208-209.

physiques ; il est donc recommandé de faire preuve de patience.

Popper a montré que ces vues sont fausses (1). Toutes les situations sont complexes, aussi bien celles du monde physique que celles du monde social. Seulement il ne viendrait jamais à l'idée des physiciens, par exemple, d'étudier la combustion, la fusion et l'ébullition au cours d'un incendie ; ils travaillent en laboratoire, sur des données volontairement et artificiellement simplifiées. Sociologues et économistes ne peuvent pas se permettre de telles simplifications, et c'est pour cette raison que leur travail est plus difficile que celui des physiciens. Pourtant, les sciences sociales sont probablement plus simples

que les sciences physiques, à cause de l'élément rationnel qui guide en principe les comportements humains. Une fois bien explicitée cette rationalité, on peut toujours construire un modèle fondé sur les postulats d'une rationalité totale et d'une information complète et ensuite estimer la déviation effective par rapport au modèle.

En fait, il est peu fructueux de placer la discussion sur ce terrain. Dire que les sciences sociales sont plus ou moins difficiles que les sciences physiques, c'est laisser croire que la nature des unes et des autres est comparable. Il convient au contraire de prendre conscience du fait que l'objet même d'une recherche sur le développement interdit de construire et de corroborer des hypothèses analogues à celles des sciences physiques.

(1) K. POPPER, *Misère de l'historicisme*, Plon, Paris, 1956, p. 137-138.

Manuscrit reçu au S.C.D. de l'ORSTOM le 15 janvier 1975

#### BIBLIOGRAPHIE

- ALAIN, 1963. — *Eléments de philosophie*, Paris, NRF (Idées).
- BARNES (B.), 1972. — *Sociology of Science*, Penguin Modern Sociology Readings.
- BROOKS (H.), 1971. — *Science, Croissance et Société*, Paris, OCDE.
- CAIRE (G.), 1974. — *Enseignement et Recherche en Economie du Développement*, Paris, I.E.D.E.S., (ronéo).
- CHARMES (J.), 1973. — La monographie villageoise comme démarche totalisante : application à la paysannerie des hauts plateaux malgaches. *Revue Tiers-Monde*, T. XIV, n° 55, juillet-septembre 1973, pp. 639-652.
- CODDINGTON (A.), 1973. — Economists and Policy, *National Westminster Bank quarterly Review*, février 1973 (article reproduit dans *Problèmes Economiques*, n° 1353, 2 janvier 1974, pp. 14-18, sous le titre : Les économistes et la politique économique : à la recherche d'une meilleure efficacité dans l'action).
- DOLBY (R.G.A.), 1971. — The sociology of knowledge in natural science, *Science studies*, Vol. 1, n° 1, 1971, reproduit dans Barnes 1972.
- FREEMAN (M.), 1975. — Sociology and Utopia: Some reflections on the social philosophy of Karl Popper. *The British Journal of Sociology*, Vol. XXVI, n° 1, mars 1975, pp. 20-34.
- FURTADO (C.), 1970. — *Théorie du Développement Economique* Paris, P.U.F.
- GRANGER (G.), 1955. — *Méthodologie économique*, Paris, P.U.F.
- GREENWALD (W.), 1957. — Common Irrelevancies in contemporary theorizing by economists, *Kykeos*, Vol. X, Fasc. 3, 1957, pp. 302-317.
- GUILLAUME (M.), 1974. — Mythologies de la science économique, *Projet*, janvier 1974 (article reproduit dans *Problèmes Economiques*, n° 1372, du 15 mai 1974, pp. 9-14).
- HEILBRONER (R.L.), 1973. — Economics, how Scientific a Science? *Economic Impact*, n° 2. Article reproduit dans *Problèmes Economiques*, n° 1353, du 2 janvier 1974, pp. 2-7.
- LIVINGSTONE (I.), 1968. — Agriculture versus Industry in economic development, *Journal of Modern African Studies*, Vol. 6, 1968, n° 3. Article reproduit dans I. LIVINGSTONE, *Economic Policy for development*, Penguin Modern Economics Readings, 1971.
- MARX (K.), 1972. — *Critique de l'Economie Politique*, Paris, U.G.E., Collection 10/18, n° 667.
- MERLEAU-PONTY (M.), 1953. — *Les Sciences de l'Homme et la Phénoménologie. Introduction et première Partie : Le problème des Sciences de l'Homme selon Husserl*, Paris, C.D.U.
- MILL (Stuart), 1897. — *Logique des Sciences Morales* (Logique Livre VI), trad. G. BELOT, Paris, Delagrave.
- MILL (Stuart), 1963. — *Autobiography*, Londres, Oxford University Press, The World Classics.
- VON MISES (L.), 1962. — *The Ultimate Foundation of Economic Science*, Princeton N.J., Van Nostrand.
- MORIN (E.), 1973. — *Le paradigme perdu : la nature humaine*, Paris, Seuil.
- NIETZSCHE (F.), 1970. — *La naissance de la tragédie*, Paris, N.R.F., Coll. Idées.
- POPPER (K.), 1966. — *Misère de l'historicisme*, Paris, Plon.
- POPPER (K.R.), 1966. — *The open society and its enemies*, 2 vol., Londres, Routledge & Kegan Paul, 5° édition.
- POPPER (K.), 1973. — *La logique de la découverte scientifique*, Paris, Payot.
- ROBINSON (J.), 1962. — *Economic Philosophy*, Londres, C.A. Watts.
- RUSSELL (B.), 1969. — *Signification et Vérité*, Paris, Flammarion.
- VEYNE (P.), 1971. — *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Le Seuil.